



COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE

en abrégé « **CFE** »

Société anonyme de droit belge

Avenue Edmond Van Nieuwenhuyse 30 – 1160 Auderghem

RPM Bruxelles : 0400.464.795

(la « **Société** »)

Ce formulaire dûment complété et signé doit être retourné à la Société **au plus tard le 26 avril 2024** (à 24h, heure belge). Nous vous recommandons vivement de nous l'envoyer par e-mail (securities@cfe.be).

Les déclarations de participation qui nous parviennent tardivement ou qui ne remplissent pas les formalités requises, ne seront pas prises en compte.

Dans le cadre de l'organisation de ses assemblées générales, la Société traite des informations concernant ses actionnaires qui constituent des « données personnelles ». La Société considère la protection de ces données personnelles comme une question très importante et a adopté une Politique relative à la vie privée, disponible sur <https://www.cfe.be/fr/data-protection>.

DECLARATION DE PARTICIPATION

AUX ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 2 MAI 2024

Si l'actionnaire est une personne physique :

Le/la soussigné(e) (nom et prénom) _____

Domicilié(e) à _____

Adresse e-mail _____

Si l'actionnaire est une personne morale :

La soussignée (dénomination complète) _____

Représentée par _____

Dont le siège est sis _____

Adresse e-mail _____

propriétaire/usufructier/nu-propriétaire¹ de _____ actions dématérialisées et/ou actions nominatives² de la Société, ayant son siège à 1160 Auderghem, avenue Edmond Van Nieuwenhuyse 30,

¹ Merci de biffer les mentions inutiles.

² Merci de biffer les mentions inutiles.



déclare vouloir participer à :

- l'**Assemblée Générale Ordinaire** de la Société qui se tiendra le **2 mai 2024 à 15 heures**
- l'**Assemblée Générale Extraordinaire** de la Société qui se tiendra immédiatement à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 15 heures

pour toutes ses actions, ou pour actions³.

Cette déclaration de participation vaut pour le nombre total d'actions pour lesquelles le soussigné a déclaré vouloir participer, sous réserve toutefois du nombre d'actions dont la détention sera établie à la date d'enregistrement conformément aux directives pratiques figurant dans la convocation.

- (*uniquement pour les détenteurs d'actions nominatives de la Société*) renoncer à l'envoi de la convocation à toute (future) assemblée générale de la Société (et des documents y relatif) par courrier dans les délais et les formes stipulés par les articles 7 :128 et suivants du Code des sociétés et des associations **et** opter pour un envoi par e-mail à l'adresse renseignée ci-dessus.

Fait à _____ le _____ 2024.

(Si l'actionnaire est une personne morale, cette déclaration de participation doit être signée par une ou plusieurs personnes qui peuvent valablement la représenter)

SIGNATURE(S) : _____

Nom et prénom : _____

³ Merci d'indiquer le nombre d'actions pour lesquelles vous souhaitez assister aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de la Société. En absence d'un nombre exact, nous supposerons que vous souhaitez participer pour toutes vos actions.